

## **Construction 2020 : Compte rendu de la réunion du Thematic Group 5 « Compétitivité internationale » 8 mars 2018**

- Policy background. Rappel de quelques textes et initiatives importants :
  - [Communication COM\(2014\) 014 final pour une renaissance industrielle européenne.](#)
  - [Communication COM\(2017\) 479 final sur la politique industrielle.](#)
  - [Communication COM\(2014\) 263 final sur le rôle du secteur privé pour la croissance des pays en développement.](#)
  - [Le Plan d'investissement extérieur de l'UE.](#)
  - [Le EU-Africa Infrastructure Trust Fund.](#)
- Le point de l'Observatoire du secteur européen de la construction (ESCO) par PWC Luxembourg et commentaires des stakeholders :
  - Chiffres et tendances en 2015 :
    - Entre 4000€ (Danemark, Belgique, Pays-Bas) et 100€ (Bulgarie, Slovaquie et Hongrie) d'exportations par employé.
    - 27,4 % de croissance à l'export hors-UE entre 2011 et 2015.
    - 40 % des exportations des pays membres de biens et services de construction sont destinées aux pays tiers
    - 50 % des exportations des pays membres de pierres, ciment et tuiles de céramique sont destinées aux pays tiers.
    - 54,4 % des exportations hors-UE sont destinées à ces quatre pays : Etats-Unis, Suisse, Norvège et Russie.
    - D'ici 2025, 1,5 % de croissance annuelle attendue.
    - Seules 7 % des PME européennes exportent vers des pays tiers.
    - Principaux marchés tirant la croissance du secteur au niveau mondial : USA, Chine et Inde.
  - Forces du secteur européen de la construction :
    - Investissements directs étrangers (FDI).
    - Exportations de biens et services.
  - Faiblesses/défis du secteur européen :
    - Reconnaissance des qualifications professionnelles à l'international.
    - Exportations à l'international des PME.
  - Solutions proposées:
    - Missions diplomatiques et commerciales.
    - Participations aux expositions/salons internationaux (plus efficaces pour les produits que pour les services).
    - Mis en place de soutiens spécifiquement dédiés aux PME
    - Création d'une agence européenne pour l'exportation ou d'une banque publique à l'export (type Export-Import Bank aux USA).
    - Mise en place de clusters d'entreprises.
    - Promotion des normes européennes.
    - Signatures d'accords sur les marchés publics (Government procurement agreements).
    - Signatures d'accord commerciaux (comme le CETA avec le Canada et e le EPA avec le Japon).

- 3 priorités européennes :
  - 1) Harmonisation des normes.
  - 2) Identifier des pays prioritaires pour l'internationalisation.
  - 3) Mise en place de modèles financiers destinés spécifiquement au secteur de la construction.
- Le cabinet Ecorys, qui avait mené une [étude sur l'internationalisation des PME](#) en 2013, va en conduire une nouvelle qui sera publiée en 2019. Une 1<sup>ère</sup> réunion de travail avec les stakeholders aura lieu en octobre 2018. La Commission et Ecorys recherchent des candidats pour le Comité de surveillance et d'orientation de l'étude ainsi que des « success stories » d'entreprises à l'international.
- Présentation d'une étude de PWC Allemagne sur les EPC providers (Engineering, procurement and construction) dans le pays. Principale conclusion : les entreprises allemandes sont déçues par le soutien politique de leur pays à l'international (+ manque de connaissance des programmes de soutien mis en place).

Quelques remarques des stakeholders (FIEC + EIC) :

- Importance d'un soutien ciblé, et au bon moment, des autorités politiques.
- Importance du soutien des ambassades aux champions internationaux.
- Importance du soutien technique et administratif (en plus du soutien politique).
- Présentation du Plan d'investissement extérieur de l'UE par la DG DEVCO. Comprend trois volets :
  - Fonds européen pour le développement durable (EFSD).
  - Assistance technique aux porteurs de projets.
  - Amélioration du climat des affaires pour le rendre plus propice aux investissements.

Son but : combler une partie des 2500 milliards d'euros d'investissements qu'il manque pour atteindre les Objectifs de développement durable (SDG) et des 210 milliards nécessaires chaque année pour l'Afrique. Selon la Commission, l'UE passe ainsi d'une logique d'aide au développement à une logique d'investissement dans ces Etats.

Remarques des stakeholders (FIEC + EIC) :

- Les banques internationales d'aide au développement (type Banque mondiale) accordent trop d'importance aux prix bas lorsque elles choisissent une offre. Ainsi, l'offre choisie est quasi systématiquement la moins-disante.
- Pour soutenir le secteur européen de la construction, l'UE devrait davantage soutenir de projets dans le domaine des transports et de l'eau. Actuellement, elle soutient surtout des projets dans le domaine de l'énergie, qui bénéficient davantage aux fabricants d'éoliennes et de panneaux solaires.
- Echanges avec l'eurodéputé allemand vert Reinhard BUTIKOFER sur l'agenda commercial de l'UE. Il est également Vice-Président de la délégation pour les relations de l'UE avec la Chine.
  - Critique de la DG Trade qui souhaitait, selon lui, donner le statut d'économie de marché à la Chine. La mobilisation du Parlement européen, des associations patronales et des syndicats a finalement fait en sorte que ce ne soit pas le cas.
  - Le Parlement européen examine actuellement la [proposition de la Commission pour l'établissement d'un règlement fixant un cadre européen pour le filtrage des investissements directs étrangers](#). Le texte devrait être adopté avant la fin de l'année. Rappelons que 13 Etats membres disposent déjà d'un tel cadre au niveau national et que les Etats-Unis travaillent actuellement sur une proposition bipartite qui renforcerait la loi existante. Pour autant, ce cadre

- ne devra pas constituer un instrument au service du protectionnisme et ne saurait compenser les faiblesses de la politique industrielle européenne.
- Importance de repenser notre approche de la réciprocité, qui ne fonctionne pas actuellement.
  - L'Asie est en demande de partenariats avec l'UE, afin de ne pas être pris en étau entre les USA (pour la sécurité) et la Chine (pour l'économie + les normes). Un accord de libre-échange entre les 2 régions ferait donc sens.
  - Selon lui, le Comprehensive Agreement on Investment (CAI) en discussion avec la Chine ne mène nulle part (surtout après l'échec des USA à trouver un accord similaire).
  - Le Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) pourrait également constituer une opportunité pour l'UE. Le Royaume-Uni envisage d'ailleurs de le rejoindre.
  - Pour Ulrich PAETZOLD (FIEC), depuis 2012, la Chine ne cherche plus à s'ouvrir économiquement mais à s'imposer comme une superpuissance mondiale, en concurrence frontale avec le modèle européen. Elle rechigne également à signer des accords multilatéraux, préférant un modèle bilatéral.
- Présentation de la diplomatie économique et commerciale de l'UE par Philippe DE TAXIS DU POET (DG GROW) :
    - La Commission et le Service européen d'action extérieur (EEAS) sont en charge de ces politiques.
    - Importance pour la diplomatie économique européenne d'avoir une valeur ajoutée par rapports aux diplomaties nationales.
    - Réseau de 50 chambres de commerces (EU chambers) + délégations européennes qui peuvent apporter un soutien direct aux entreprises (y compris dans le cadre d'un appel d'offres).
    - Problème des 20 accords de libre-échange actuellement en vigueur : ils sont trop peu utilisés par les entreprises. Le problème est le même pour les mécanismes de soutien à l'internationalisation des PME (voir rapport plus haut).
    - La Commission reconnaît toutefois la nécessité de simplifier ces mécanismes et de renforcer l'accès à des instruments financiers pour l'internationalisation (en cours de discussion).
  - Présentation de la promotion des Eurocodes à la Conférence mondiale de la reconstruction (juin 2017) par Silvia DIMOVA du Joint Research Center (JRC).
    - Principales marques d'intérêts : pays d'Asie et d'Afrique.
    - Principal problème identifié : manque de coordination entre le JRC et la DG TRADE pour la promotion des Eurocodes.
  - Présentation des [International Construction Measurement Standards](#) (ICMS) par Zsolt TOTH (RICS).
    - La coalition réunit 46 associations et a pour but de limiter les risques pour les investisseurs en développant des normes internationales de benchmarking, calculs et de reporting pour le coût des projets de construction.
    - A déjà produit un document en juin 2017 pour permettre aux Etats et aux entreprises de les mettre en œuvre. Il sera mis à jour très prochainement afin de mieux prendre en compte la numérisation du secteur de la construction ainsi que la notion de cycle de vie.